

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION: ORAL

Karine Bennafla et Claude Kergomard

Coefficient : 3

Durée de préparation: 1 heure

Durée de passage devant le jury: 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions

Types de sujets donnés: cartes et documents annexes

Modalités de tirage du sujet: tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés: aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés: atlas scolaire

Cette année, onze candidats admissibles ont choisi l'épreuve orale du commentaire de documents géographiques ; le jury ne peut que se féliciter de cette hausse sensible par rapport aux années précédentes. L'épreuve orale porte sur des cartes à grande échelle, complétées souvent par un document annexe (carte ancienne, croquis ou article de journal) ; elle est complémentaire de l'épreuve écrite et permet de détecter des futurs géographes capables d'associer l'analyse de faits concrets à la réflexion conceptuelle sur les espaces. La moyenne des notes s'est établie à 11,45 et résulte d'une répartition en deux groupes : 4 exposés très satisfaisants ont obtenu des notes comprises entre 14 et 17, les autres s'étalant entre 7 et 12. Au final, cinq des candidats ayant choisi l'option ont été reçus (dont les quatre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14) ce qui témoigne de l'intérêt de cette option pour des candidats bien préparés.

Le jury a privilégié la carte IGN au 1/25 000, soit dans son édition régulière (série bleue), soit dans sa version touristique (TOP 25) qui offre souvent des découpages intéressants. Le choix de l'édition TOP 25 n'implique pas obligatoirement que les paysages ou les faits liés aux loisirs ou au tourisme soient l'aspect à privilégier dans l'analyse de la carte proposée : c'est par exemple le cas de la feuille *Forêt de Montmorency* qui, de Sarcelles à Enghien et Cergy-Pontoise, offre surtout une gamme remarquable de banlieues très différenciées...

Dans leur quasi-totalité, les candidats sont bien préparés et maîtrisent de façon satisfaisante la lecture de la carte et le vocabulaire de base pour l'analyse de la topographie, du paysage rural ou du tissu urbain ; les rares insuffisances dans ce domaine expliquent les notes les plus basses. De même, les candidats savent construire leurs présentations selon des plans ordonnés (thématique, régional ou diachronique), même si le choix de tel ou tel type de plan n'est pas toujours justifié. Les cartes proposées cette année étaient souvent très riches d'informations, aucune ne pouvait laisser sans voix un candidat ; pour la plupart, la difficulté résidait dans la nécessité d'une sélection pour pouvoir respecter les vingt minutes imparties. D'un très bon candidat, on attendait donc qu'il sache, même au détriment de l'exhaustivité, définir une problématique géographique susceptible de constituer le fil directeur de l'exposé, en accord avec le plan de celui-ci. Pour la plupart des sujets proposés, le document associé à la carte était destiné à orienter vers tel ou tel aspect susceptible de constituer une problématique.

Après l'exposé, les questions du jury sont destinées à préciser tel ou tel point de l'exposé, mais aussi à évaluer la culture du candidat. La géographie physique qui, en l'absence de document géologique, est souvent peu présente dans les exposés, mais aussi l'histoire, voire

l'actualité, en sont souvent l'objet. Les candidats peuvent donc aussi logiquement s'attendre à une question sur la marée à propos de la carte du Mont-Saint-Michel, sur l'abbaye de Cîteaux dans la plaine de la Saône, ou sur l'actualité de Sangatte suite à l'étude de la carte de Calais.

Faut-il enfin rappeler qu'aucun des débouchés offerts aux élèves de l'École normale supérieure ne peut se passer d'une aptitude à la communication devant un public, fût-il aussi restreint que le jury du concours ? Savoir s'adresser directement au jury, avec un ton convaincu et vivant, sans négliger de montrer les faits importants sur la carte affichée, utiliser éventuellement le tableau pour un croquis rapide, est généralement la marque des meilleurs candidats.

Liste des sujets (cartes au 1/25 000) : Mont-Saint-Michel/Marais de Dol (TOP 25), Lens, Langon, Forêt de Montmorency (TOP 25), Montpellier (TOP 25), Genève/Annemasse, Lannion/Perros-Guirec (TOP 25), Colmar (TOP 25), Dijon, Saumur, Calais (TOP 25).